



## Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE

2 – 4 septembre 2020

### Point 11.4.1 de l'ordre du jour : Faits marquants actualisés du programme de travail 2020-2021 - Surveillance et gouvernance environnementales

#### Objet du document

1. Faire un point sur les activités du programme de travail 2020-2021 de la division Surveillance et Gouvernance environnementales y compris les défis et les opportunités.
2. **Objectif régional 4** : Les communautés océaniques et leur environnement bénéficient des engagements pris en faveur des bonnes pratiques de gouvernance environnementale et de leur application.

#### **OR4.1 : Systèmes nationaux de planification et de mise en œuvre du développement durable renforcés grâce à une utilisation accrue des résultats des analyses de développement environnemental telles que des EIE, des EdE et d'aménagement du territoire.**

- Les formations aux EIE ont été repensées pour pouvoir être dispensées virtuellement. Deux sessions de formation aux EIE virtuelles ont été réalisées pour Kiribati et un webinaire ouvert. Continuer de fournir des conseils techniques et politiques à distance concernant les EIE et des questions connexes. Lignes directrices sur les EdE finalisées. Le Réseau Pacifique pour l'évaluation de l'environnement (PNEA) a été amélioré et offre de nouvelles fonctionnalités qui permettent des échanges plus interactifs avec les Membres et les partenaires.

#### **OR4.2 : Renforcer la capacité nationale pour une bonne gouvernance environnementale étayée par une assistance technique pour l'élaboration de politiques et de lois et pour soutenir la mise en œuvre des engagements régionaux et internationaux des Membres.**

- Finaliser les SNAGE pour les îles Salomon, les EFM, les Tonga et Nioué, qui devraient être terminées d'ici la fin de l'année 2020. Révision de la politique environnementale intégrée de Kiribati entamée. Lancement des SNAGE pour Palaos et la Papouasie–Nouvelle-Guinée. Continuer de fournir des avis politiques et techniques à distance aux Membres sur les politiques environnementales et des questions connexes.
- Processus de mise en œuvre régionale de la phase 3 du projet EU ACPMEA entamé dans les États ACP du Pacifique.

**OR4.3 : Renforcer la collecte, la surveillance et l'analyse des données environnementales et communication des résultats aux échelles nationale et régionale.**

- Cinq nouveaux EdE ont été réalisés entre novembre 2019 et avril 2020 (EFM, îles Cook, Nioué, Tonga, îles Salomon et Papouasie–Nouvelle-Guinée). L'EdE de Tuvalu a été entamé au premier trimestre et deux nouveaux EdE pour Samoa et le Vanuatu débiteront plus tard cette année. Assistance et contribution techniques fournies pour l'EdE des Fidji.
- Continuer à fournir une assistance technique, à dispenser des formations et à renforcer les capacités des portails de données nationaux, de la gestion, du suivi et de réalisation de rapports sur les données. Continuer à travailler étroitement avec la CPS sur l'écosystème de données océanien.

**3. Enjeux et potentiel**

- Le COVID-19 a fortement affecté l'apport d'assistance technique, de formation et le renforcement des capacités sur le terrain dans les pays membres issus du Pacifique insulaire. Les approches virtuelles et en ligne ont été explorées et mises en œuvre afin d'assurer la continuité des services fournis aux Membres. Ces services comprennent la dispense à distance/virtuelle, la conception et l'apport de supports numériques et de produits de connaissances à l'aide de plateformes numériques et virtuelles et la technologie.

**Recommandations**

4. Le Conseil exécutif est invité à :

1. **prendre acte** du compte rendu des principales activités de mise en œuvre pour le Plan de mise en œuvre des performances (PIP) 2020-2021.

---

21 juillet, 2020